



 01 55 30 12 79
 cfs@cfecgc.fr

Objet : accord du salarié pour la subrogation

Conformément aux dispositions de l'article L 3142-8 :

accepte par la présente la subrogation de son salaire par l'entreprise :

à l'occasion de son absence pour participer à un stage de formation économique sociale et syndicale les

Date :

Signature :

Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher - 75008 Paris

 +33 (0)1 55 30 12 12 -  +33 (0)1 55 30 13 13